PAS-DE-CALAIS

ARRAS

AGRESSION NOCTURNE. — MM. Brupot Alfred, 37 ans, et Carbonier Auguste, 30 ans, mineurs, de Dainville, ont déclaré au commissariat de police avoir été attaqués à 1 heure 30 de la nuit, place de l'Ancien Rivage, par des individus qui leur portèrent des coups de poing et leur prirent trois litres de vin qu'ils brisèrent.

Les agresseurs endommagèrent aussi un paquet de marchandises que l'un des mineurs tenait en main.

L'un des agresseurs est connu. Une enquête est ouverte.

LA BANDE LONGEVILLE. — L'un des complices de l'escroc Longeville, Ernest Gilbert, qui avait fait appel du jugement le condamnant à six mois de prison a refusé de se rendre à Douai « pedibus cum jambis », sous prétexte qu'il a eu le pied droit écrasé, il y a quinze ans. On l'a donc conduit par le train.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VIMY

SABOTAGE D'UN JARDIN. — On a arraché 85 plants de pommes de terre dans le jardin de M. Louis Duchêne, mineur.

PROUVILLE

COUPS DE FEU. — Deux coups de feu ont été tirés nuitamment sur le presbytère, dans une fenêtre de la chambre où, il y a quelques jours encore, couchait le curé M. Louis Herbecque. Des vitres ont été brisées ; l'on a retrouvé des plombs dans la chambre.

PERNES-EN-ARTOIS

CHIEN ENRAGE. — On a abattu un chien enragé et deux autres cabots qui avait rôdé. La divagation des chiens a été interdite dans la commune.

SAINT-JOSSE

IMPRUDENCE. — Mme Coupart 67 ans, s'est cassé une côte en descendant d'un train avant l'arrêt ; elle porte en outre des contusions au visage.

ENQUIN-SUR-RAILLON

DEBAILLEMENT D'UNE LOCOMOTIVE. — La locomotive du train 101, a déraillé au kilomètre 19.900. Aucun accident de personne.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

BILLY-MONTIGNY

LIBRE-PENSEE. — Dans sa réunion du samedi 27 mai, le groupe de libre-pensée « Les Disciples de Renan », dont le siège est chez le citoyen Laurent, a décidé de faire un repas fraternel qui sera organisé pour le 15 août.

Des dispositions seront prises pour en assurer la complète réussite.

Les sociétés de libre-pensée de la région seront invitées à y prendre part.

VOL DE LEGUMES. — Dans la nuit de samedi à dimanche de hardis voleurs ont pénétré dans le jardin du citoyen Laurent, dénommé en-lis et se sont emparés de la presque totalité d'un parc d'échalottes et d'une cinquantaine de salades, le tout estimé environ dix francs.

La gendarmerie informée a ouvert une enquête.

BRUAY

LA DUCASSE DES CORONS DE LABUISSIERE. — Nous donnons ci-après le programme de la ducasse des corons de Labuissière, tixée comme nous l'avons annoncé aux dimanche 11 et lundi 12 juin.

Journée du dimanche. — A onze heures du matin, courses à pied : 16 francs de prix, pour les enfants au-dessous de 16 ans ; se faire inscrire chez M. Ruffelaere, débitant.

2. 15 francs de prix pour les jeunes gens au-dessus de 16 ans. Se faire inscrire chez M. Bonnet, débitant, rue de la Gare.

A cinq heures, grand concert par l'Harmonie municipale « Les Amis Réunis » et par l'orphéon « La Lyre Ouvrière ».

A partir de dix heures du matin, tir à la boule au fusil, rue de la Gare, 15 francs de prix.

A six heures du soir, chez M. Thorez-Labitte, cabaretier, rue Nationale, concours de coqs, mise 5 pour 30 francs ; jeu de javelots, rue de la Gare, 15 francs de prix.

Journée du lundi. — A cinq heures du soir, jeu de javelots, 15 francs de prix, et tir à la boule, 15 francs de prix. Tir à la boule au fusil, à partir de dix heures du matin, rue de la Gare, 15 francs de prix. Course en sac, 10 francs de prix.

Le dimanche et lundi soir, grand bal.

De nombreuses et remarquables attractions diverses rehausseront l'éclat de la fête qui s'annonce comme devant obtenir un gros succès.

TIR A LA PERCHE. — Ci-après les résultats du tir des « Archers bruaysiens » du dimanche 28 mai :

MM. Sénécot Clément, vieux, a abattu 3 oiseaux ; Richard Foulon et Désiré Loerschool, chacun 2 oiseaux ; Elie Lebrun, père, Gaston Burny, Adolphe Loerschool, Guizzand père, Clément Sénécot, jeune, Toubeau et César Tellier père, chacun un oiseau.

M. Clément Sénécot, vieux, avant abattu le coq de la perche, a obtenu ainsi le titre de président de perche pour l'année.

ASSEMBLEE GENERALE. — L'association républicaine démocratique des ouvriers de Bruay et des environs, tiendra son assemblée générale à son siège, café Givert-Jeanson, rue d'Houdain, le dimanche 11 juin, à trois heures et demie du soir.

LIEVIN

VACCINATION. — Le maire de Liévin informe les administrés que M. le directeur du Bureau d'Hygiène se transportera le 8 juin 1911, à 8 heures du matin, à la mairie, pour constater les résultats des vaccinations qui ont été pratiquées.

Les personnes soumises à l'obligation vaccinale et qui ont été vaccinées à la séance gratuite sont tenues de se présenter de nouveau devant le vaccinateur.

Ce n'est d'ailleurs qu'après vérification du succès de la vaccination ou de la revaccination qu'il leur sera remis un certificat attestant qu'elles ont satisfait aux prescriptions de la loi.

Il est rappelé que les parents ou tuteurs sont responsables pour leurs enfants ou pupilles et que, faute par eux de se conformer à la loi, ils sont passibles des peines portées à l'article 471 du Code Pénal.

AU THEATRE. — Ce soir lundi, salle de l'Alcazar, deuxième représentation de la troupe du théâtre royal de Mons. Au programme : « L'Arlésienne », le chef-d'œuvre de Daudet.

On commencera à huit heures précises. Bureau à huit heures.

Prix des places : 50 centimes, 1 franc, et 1 fr. 50 cent.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

ARQUES

JUNNOYE. — En sortant de la Cristallerie, samedi soir, un jeune ouvrier nommé Woets, âgé de quatorze ans, voulut se laver les pieds dans le canal, à peu de distance de l'Asseneur.

Malheureusement, au cours d'une crise d'épilepsie, il tomba dans l'eau, la tête en avant.

Des camarades se précipitèrent immédiatement au secours de l'infortuné ouvrier. Mais quand on le ramena sur la berge, il était déjà trop tard. La mort avait fait son œuvre.

ETAT CIVIL D'ARQUES. — *Naissances.* — Grémieux Albert, fils d'Alfred, maçon et de Marie Leriche, ménagère. — Bray Madeleine, fille d'Omer, maçon et de Antoinette Devulder, ménagère.

Promesse de mariages. — Du 2 juin. — Deuil Victor, journalier, et Delattre Clémence, journalière, tous deux célibataires majeurs, domiciliés à Arques.

Décès. — Naninck Constant, cordonnier, 78 ans, époux Fichaux.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

du NORD de la FRANCE

A ROUBAIX

UN MATCH DE RUGBY AU STADIUM

LA COMPOSITION DE L'EQUIPE DES MEILLEURS JOUEURS PARISIENS

Comme nous l'avons annoncé dans notre numéro d'hier nous donnons la composition de l'équipe des meilleurs joueurs parisiens qui rencontreront au stadium aujourd'hui lundi à 4 h. 1/2 très précises l'équipe première du Sporting-Club Universitaire de France.

Arrière : Talavignes (ancien capitaine du Stade Toulousain, actuellement équipier premier du Racing-Club de France.

3/4 : M. Large (capitaine du C. A. S. G. I. de Paris). — Varvier, équipier premier du Racing International 1908-1909-1910-1911. — Bessel, équipier premier de l'A. S. F. — Fauvé (capitaine du Sporting-Club de Versailles).

Demis : A. Hubert, équipier premier de l'A. C. F. formera avec Peyronton la meilleure ligne de France. International 1908-1909-1910. — Peyroutou, capitaine du Périgueux, le meilleur demi d'ouverture de France la saison dernière. International 1911, a fait partie de l'équipe qui a battu l'Ecosse.

Avants : M. Helbech, capitaine de l'A. S. F. 1. Marmonnet, capitaine du Vélo-Sport d'Alfort 1. — Cornet, capitaine de Paris Université Club. 1. — Bouchon, équipier premier du Stade Français 1. — Jaquemet, International 1910. Possibles. Probables (1910). Par-Londres -1911. — Bellonneau, équipier premier de l'Union athlétique de Libourne. — Hullin, équipier premier du Paris Université-Club. — Tellier, excellent joueur du Racing-Club de France. — Rodmond capitaine du Cercle Vannéen. 1.

La première réunion de rugby sera un véritable gala sportif, de l'époque pour venir de présenter est formidable et nous aurons la bonne fortune d'assister à un match émouvant. Avec [illegible]

[illegible]

Rappelons la liste des prix :

Tribune [illegible]

[illegible]

CE QU'IL FAUT VISITER

Grand Café Bellevue

LILLE - Grand'Place - LILLE

Consommations de 1er Choix

— Bières Etrangères [illegible] —

LUNA-PARK

NOMBREUSES ATTRACTIONS

Panagra — La Roue Joyeuse — Le Steamer Tobogganing, etc., etc.

CONCERTS après-midi et soir

Ouverts tous les jours jusque 11 heures du soir.

Village Sénégalais

Cent Sujets, Hommes, Femmes et Enfants Danses, Chants, Tam-Tam, Travaux, Mœurs, Coutumes

Visible tous les jours de 9 heures du matin à 11 heures du soir

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

Excursions à Fontainebleau et à Moret

Un train spécial, à prix réduits, sera mis en marche, chaque dimanche, du 11 juin au 17 septembre inclus, entre Paris, Fontainebleau et Moret.

Prix des places, aller et retour :

Fontainebleau : 2e classe, 3 fr. 50 ; 3e classe, 3 fr.

Moret : 2e classe, 5 fr. 50 ; 3e classe, 3 fr. 50.

Départ de Paris à 7 h. 25 matin ; Arrivée à Fontainebleau, 8 h. 40 matin ; à Moret, 8 h. 57 matin.

Retour : par tous les trains du même jour, dans les conditions prévues pour les voyageurs ordinaires.

Nombre de places limité.

Franchise de 30 kilos de bagages par place.

Les billets sont délivrés à la gare de Paris-P.-L.-M., dans les bureaux de ville de la Compagnie et agences de voyages.

Premiers Tirages des Valeurs

COMPRISES DANS LES SERIES DE L'EPARGNE SOCIALE FRANÇAISE

PANAMA : 15 JUIN

Gros Lot : 250,000 fr.

CONGO : 20 JUIN

Gros Lot : 100.000 Fr.

Pour prendre part à ces tirages, acheter pour

2 Francs

un BON de L'EPARGNE SOCIALE FRANÇAISE.

En vente chez nos Dépositaires, Vendeurs, Bureaux de Tabac et dans nos Bureaux, 186 bis, rue de Paris, LILLE.

A la « Civette » Grand'Place, à LILLE.

Chez Jauze, rue de la Clorie, à DOUAI.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHE DE LILLE

(Rue Esquermoise)

Aujourd'hui, grande matinée à 4 heures. Soirée à 8 heures 3/4. — Très programme.

Babylas a hérité d'une panthère, scène originale jouée par une véritable panthère (immense succès). — La Légende du Vieux Sonneur (très joli spectacle en couleurs). — Le Voleur d'amour (très dramatique). — Rigadin cousin du ministre (succès comique). — La Poudre de Volse. — Les Temples de Nikko (merveilles du Japon). — Citons enfin les deux Vieux Garçons, charmante comédie hollandaise de M. Michel Carré et qui est admirablement jouée. — Toutes les actualités du Pathé-Journal.

Pendant peu de jours encore

LILLIANA

TROUPE LOLLI

Vocale et Instrumentale

— Entrée Gratuite —

Souveraines dans les indispositions de l'Estomac les

DRAGÉES de SANTÉ

guérissent CONSTIPATION maux de tête, bourdonnements, maux de reins, etc.

la boîte de 100 : 1.50

DUBUS, 7 rue des Arts, LILLE

[illegible] bonnes Pharmacies.

[illegible] du pays [illegible] — [illegible] Lebart ; M. [illegible] M. Le Roux. — [illegible]

Chronique Sportive

TIR AUX CANARDS

A TERRE

[illegible] onze heures du matin, [illegible] ds chez Pot-Lucas, rue du Faubourg.

JEU DE PIQUET

A SOMAIN

Le lundi 5 juin on jouera chez Devéry Alfred, à Somain, le jeu de piquet. La mise sera de 10 centimes ; elle sera [illegible] par les joueurs.

CYCLISME

A LIEVIN

Course cycliste organisée par la Société La Gaîté Lievinoise avec le concours de la Jurisprudence le dimanche 25 juin, à une heure.

Itinéraire : Liévin, Souchez, Arras, Vimy, Givenchy, Liévin par la rue du 4-Septembre, contrôle au siège, Souchez, Arras, Liévin, soit 65 kilomètres environ.

1er prix : 60 fr. ; 2e : 40 fr. ; 3e, 2 bicyclettes ; 4e, 25 fr. ; 5e, 20 fr. ; 6e, [illegible] ; 7e service à café en porcelaine ; 8e, [illegible] ; 9e, 10 fr. ; 10e, 8 fr. ; 11e, 7 fr. ; 12e, 6 fr. ; 13e, 4 fr. et les suivants, 3 fr.

Une prime sera donnée au plus jeune coureur ayant fait les deux tours en moins de 2 h. 40 minutes.

La course est ouverte à tous les coureurs moyennant un droit d'inscription de 2 fr.

Les inscriptions sont reçues au siège de la société, chez M. Benoit-Delaby, rue de la Paix, 17.

Le numéro d'inscription sera celui du classement du départ.

Tout coureur ayant déjà obtenu un premier prix sera handicapé de 4 minutes.

COLOMBOPHILIE

A SAINT-AMAND

Résultat du concours sur Creil, organisé par la « Mascotte Française. »

1. Robert, Hasnon. — 2. Boucher E., Saint Amand. — 3. Baudoux, Saint-Amand. — 4. Cretin, Lecelles. — 5. Bocquet, Brouille. — 6. Bruneau, Notre-Dame. — 7. Vergin P., St-Amand. — 8. Espinoy, Saint-Amand. — 9. Foucaut E., Raismes. — 10. Bruneau, Notre-Dame. — 11. Grohin, Saint-Amand. — 12. Bruneau, Notre-Dame. — 13. Damien H., St-Amand. — 14. Dervaux, Saint-Amand. — 15. Ruviart, Saint-Amand. — 16. Bruneau, Notre-Dame. — 17. Grohin, Saint-Amand. — 18. Dussart, Saint-Amand. — 19. Rossignol Saint-Amand. — 20. Condeur, Vicoigne. — 21. Lemaitre, Saint-Amand. — 22. Lemaitre, Saint-Amand. — 23. Waters Jean-Baptiste, Saint-Amand. — 24. Duhem, Saint-Amand. — 25. Boucher H., Saint-Amand. — 26. Manouvrier J., Saint-Amand. — 27. Grohin, St-Amand. — 28. Dugnel, Saint-Amand. — 29. Thion Alfred, Saint-Amand. — 30. Durantin P., Saint-Amand. — 31. Aubersin P., Saint-Amand. — 32. Robert D., Saint-Amand. — 33. Doilly, Vicoigne. — 34. Legrand, Lecelles. — 35. Durhcq E., Saint-Amand. — 36. Leclercq A., Saint-Amand. — 37. Bruneau, Saint-Amand. — 38. Boucher H., Saint-Amand. — 39. Warin A., Saint-Amand. — 40. Dangre, Raismes. — 41. Manouvrier L., Saint-Amand. — 42. Tassin Cl. Hasnon. — 43 Tassin Cl., Hasnon. — 44. Duvinage, Saint-Amand. — 45. Manouvrier L., Saint-Amand. — 46. Grohen, Saint-Amand. — 47. Lenglet, Saint-Amand. — 48. Wambecq, Flines. — 49. Soriaux J., Saint-Amand. — 50. Bruneau, St-Amand. — 51. Dubursin, Saint-Amand. — 52. Dubois H., Saint-Amand. — 53. Deltombe, Saint-Amand. — 54. Baudoux, Saint-Amand. — 55. Leclercq A., Saint-Amand. — 56. Doremieux, Saint-Amand. — 57. Baudry, Arembergs. — 58. Alexandre H., Saint-Amand. — 59. Duhem, Saint-Amand. — 60. Beauvry, Saint-Amand. — 61. Dugnol, Saint-Amand. — 62. Caillez H., Saint-Amand. — 63. Caillez H., Saint-Amand. — 64. Vergin J., Saint-Amand. — 65. Thionel, Vicoigne. — 66. Joseph Fr., Saint-Amand. — 67. Leclercq, St-Amand. — 68. Aubursin P., Saint-Amand. — 69. Cartigny, Saint-Amand. — 70. Manouvrier L., Saint-Amand.

A BRUAY

Voici les résultats du concours de pigeons-voyageurs, organisé le 28 mai, sur Orléans par l'Estafette, société colombophile fédérée, ayant son siège chez Chardon, rue Léopold.

Les pigeons ont été lâchés à 7 h. 30 ; la distance à parcourir était de 200 kilomètres.

1re Lebrun L., de Rutz, pigeons arrivés à 10 h. 25 m. 20 s., avec vitesse de 913 m. — 2e Lebrun [illegible], de Bruay. — 3e Lebrun K., de Bruay. — 4e Léonard C., de Bruay. — 5e Chardon P., de Bruay. — 6e Léonard François, de Bruay. — 7e Waroux A., de Bruay. — 8e Franck, d'Auchel. — 9e Prévost, de Bruay. — 10e Hermant, d'Hersin. — 11e Dewasmes, de Bruay. — 12e Hermant, d'Hersin. — 13e Maveur, de Bruay. — 14e Culis, de Bruay. — 15e Ingelaère, de Bruay. — 16e Bocquet, de Bruay. — 17e Chardon P., de Bruay. — 18e Léonard, de Bruay. — 19e Labitte, de Bruay. — [illegible] — 22e Lebrun Z., de Bruay. — 23e P. [illegible], de Bruay. — 24e Monnet, d'Auchel. — 25e Bailly père, de Bruay. — 26e Frantz, d'Auchel. — 27e Kindts, de Bruay. — 28e Diplème, de Bruay. — 29e Bastien A., de Bruay. — 30e Gourdin, de Marles. — 31e Claquet, de Bruay.

Pouces hors concours : Blondel, de Barlin. — Vanesse A., de Bruay. — Sénécot C., de Bruay. — Dieval, de Labuissière. — Waroux A., de Bruay. — Wallart P., de Bruay. — Lacroix A., de Bruay.

[illegible] M. Lebrun [illegible] Bruay.

Demain l'autre concours sera organisé sur Sainte-Assise, distance 250 kilomètres, par M. Prosper Duplos, d'Auxeu. Départ chez Morinellan.

SI VOUS VOULEZ

Manger avec appétit
Réconforter votre sang
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de

BANYULS-TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille, à cause des nombreuses contrefaçons.

La Pastorine

Peinture Email

donne un chic et un [illegible] comparable à celui de la porcelaine. [illegible] en une ou deux couches. Hygiénique aux infections et à toute [illegible]. En vente chez tous les Marchands de Couleurs.

Numéros 54-56-68, Route de la Révolte, à SAINT-DENIS, (Seine) Téléphone 407-0[illegible]

Pour se renseigner rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à LILLE, 5, Grand Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile [illegible].

Lille, 183 bis, rue de Paris.

Revue Financière

La tendance a encore été indécise au début de la semaine, puis les cours se sont nettement orientés à la hausse. C'est la liquidation de fin mai qui a donné le signal de la reprise. Elle a fait ressortir une fois de plus l'abondance des capitaux qui se trouvent à la disposition de la Bourse : les reports n'ont guère valu que 2 % au parquet. D'autre part, devant la bonne tournure prise par l'affaire du Maroc et l'état satisfaisant des relations internationales, les acheteurs furent tout disposés à sortir de leur abstention, une fois qu'ils eurent en face d'eux tout le délai des prochains règlements de comptes.

FONDS D'ETATS

Reprise de la Rente Française à 96,25. Les Fonds Russes ont vigoureusement progressé. Le 4 % Consolidé s'inscrit à 98,55 et le 4 1/2 % 1909 à 103.45. La Douma vient de voter l'urgence pour une proposition tendant à modifier les règles budgétaires et à reporter la date d'ouverture des exercices fiscaux du 1er janvier au 1er avril, de façon à permettre aux corps législatifs d'examiner soigneusement le budget qu'il fallait jusqu'ici voter en trois mois. Le ministre des finances a déclaré que le gouvernement était favorable à cette mesure.

Hausse du Serbe à 93.65. Le Turc Unifié s'est avancé à 93.17. Pendant les neuf premiers mois de l'exercice 1910-11 (mars-novembre), les recettes de la Dette Publique Ottomane se sont élevées à 3.465.928 liv. tq, en augmentation de 181.521 liv. tq, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le 4 % Brésil 1889 est remonté à 89.20. Le 4 % Argentin Rescision s'inscrit à 81.40.

ETABLISSEMENTS DE CREDIT

La Banque de France n'a pas conservé à 4.045 toute l'avance qu'elle avait acquise. Fermeté du Crédit Foncier à 825. Un versement de 25 fr. 25 francs nets après déduction d'un coupon de 1 fr. est appelé du 10 au 25 juin sur les obligations 3 % Foncières 1909.

Les Sociétés de Crédit qui étaient d'abord hésitantes ont été ensuite très recherchées et se sont avancées avec entrain. Le Crédit Lyonnais à 1.767, la Société Générale à 735 et le Comptoir d'Escompte à 938.

Hausse de la Banque de Paris à 1.845 et de l'Union Parisienne à 1.225.

La Banque Ottomane a gagné un peu de terrain à 718. La Banque Commerciale Italienne reste lourde à 846.

CHEMINS DE FER

Bonne tendance des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer. Le Nord s'inscrit à 1.627, le Lyon à 1.150, l'Orléans à 1.290, l'Est à 881, le Midi à 1.075 et l'Ouest à 928.

Le solde de la Franchissement de dividende est maintenu 6 francs, pour l'exercice 1910, se traite à 191.

L'assemblée des actionnaires de l'Ouest Algérien tenue le 6 mai a voté pour l'exercice 1910 un dividende de 15 fr. 75 égal au précédent. Les actions de la [illegible] s'inscrivent à 630.

Légère reprise des chemins espagnols. Les Saragosse se maintiennent à 765, les Nord d'Espagne à 410 et les Andalous à 290.

Les [illegible] Portugais sont négligés à 371.

VALEURS INDUSTRIELLES

Le Suez a progressé à 4.570. Indécision de la Transatlantique à 235 et des Messageries Maritimes à 172.

Du côté des [illegible] à 650. La société a réalisé en 1910 un bénéfice de 336.307 francs, permettant la répartition d'un dividende de 1 fr. sur 125 francs aux actions de capital, à compter du 15 juillet 1910.

Le Métropolitain a reculé à 603. Progrès du Nord-Sud à 295.

La Parisienne Electrique s'est avancée à 325 ; les dividendes de cette société sont maintenus cette année à 15 francs pour les actions et 13.50 pour les parts.

Les Tramways de Paris et du Département de la Seine [illegible] avant à 302.

Les bénéfices des Tramways de Bombaïs et de Calcutta [illegible] en 1910 à 550.320 francs contre 445.[illegible] francs précédemment. La dividende sera maintenue à [illegible] francs en ne sommes de 150 francs sera attribuée au fonds de prévoyance. Les actions de la société se traitent à 582.

Progrès de la Thomson à 817. Les Ateliers de Jeumont s'inscrivent à 715. L'assemblée du 24 mai a voté pour 1910 un dividende [illegible] francs contre 12.50 l'an dernier.

La [illegible] s'inscrit à 1.030.

Le dividende des Actières de Denain et Anzin a été fixé à 50 francs pour l'exercice 1910 par l'assemblée des actionnaires du 24 mai contre 65 francs pour l'exercice précédent. On trouve les actions de la société à 2.200.

Par suite de la mauvaise impression produite sur le marché du Nord-Nord par la baisse des prix de vente des Fonts de l'Acier, les Valeurs cuivre se sont [illegible] à la fermeté. Le Tréfilerie de Lens a été ramené à 770.

Les [illegible] industrielles [illegible] ont bien [illegible] les transactions, puis elles [illegible] prélèvers. La Brouck s'inscrit à 402, la Sucrerie à 1.080 et les Sels Gemmes à 280.

La Raffinerie Say [illegible] à 1.[illegible] et les Sucreries d'Egypte s'inscrivent à 585.

Fermeté du Laurano Nitrate à 243 et du Lagunas à 67.

Les Phosphates de Gafsa [illegible] à 3.[illegible].

Recul du Naphte de Bakou à 815 sur la mauvaise impression produite par la publication des résultats du dernier exercice.

En banque, la Thiarsis est [illegible] à 158 et le Cape Copper à 101. Le Platine s'est avancé à 853.

La Hartmann a fait à 730 et la Mannesmann à 2.160.

Tassement de la Financière des Caoutchoucs à 316.

[illegible] à 122 francs [illegible] à 498.

INFORMATIONS FINANCIERES

CHEMINS SECONDAIRES DES VOIES FERREES. — Emission de la Cie Secondaire des Voies ferrées (cote 325 francs) [illegible] qui a pour but de faciliter [illegible] sous forme de l'action, [illegible] financier des grandes compagnies de chemins de fer et aux besoins des grandes [illegible]. En effet, la Cie Secondaire des Voies Ferrées dispose de plus de 4.000 wagons de marchandises des types courants. La Cie secondaire envisage en outre l'exploitation de wagons spéciaux qui sont de plus en plus exigés pour les transports de marchandises industrielles.

CAISSE HYPOTHECAIRE ARGENTINE. — On observe un très bon courant de demandes sur les obligations 4 1/2 % de la Caisse Hypothécaire Argentine sur le cours de 478. Jusqu'à ce jour la Société a conclu pour plus de 18 millions de demi de prêts à Buenos-Ayres même ; dans la province de Buenos-Ayres ; dans les autres provinces et dans les territoires nationaux. Ces prêts sont conclus à 7.75 % en moyenne, tous garantis par des hypothèques de premier rang.

ATCHISON TOPEKA. — Attendue avec un grand intérêt, l'introduction sur notre marché officiel des actions ordinaires de l'Atchison Topeka et Santa Fé Railways Cy a enfin eu lieu le vendredi 2 juin. L'initiative du groupe financier franco-américain dirigé par M. Pierpont Morgan a produit également une forte impression sur les marchés de Londres et de New-York où l'Atchison Topeka a gagné une sensible avance depuis quelques jours. L'action ordinaire Atchison Topeka se négocie actuellement aux environs du cours de 608 francs pour un dividende d'à peu près 31 francs (6 dollars) ; c'est, comme on le voit, une valeur tout à fait intéressante tant pour son revenu annuel immédiat que pour ses chances de grand avenir.

ASTI-CHIVASSO. — Les obligations Asti-Chivasso, série B de la Société Franco-Suisse des Chemins de fer et de Travaux publics, émises par la Banque Franco-Américaine viennent d'être introduites à la Cote officielle du Marché des Banquiers en valeurs au comptant, au cours de 470 francs. Au service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations, qui exige 307.000 livres pendant 65 ans, est affectée la participation de 339.941 lires sur les recettes brutes de la ligne, à laquelle le concessionnaire a droit pendant 65 ans. L'intérêt est payable, net de tous impôts actuels, et le rendement au cours actuellement coté ressort à 4.80 %.

CIE DE CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS PAYS BASQUES. — L'obligation 5 % Chemins de fer et Tramways électriques des Basses-Pyrénées et Pays Basques est l'objet de demandes nombreuses qui portent le cours à 475 francs.

VILLE DE BRUXELLES

Bruxelles, le 2 juin 1911.

MARCHE A TERME

Le marché à terme a témoigné de la fermeté avec un courant de transactions d'une certaine importance.

La spéculation, qui s'intéresse surtout aux valeurs canadiennes, a poussé le Rio-Tram au-delà de 580 et achète la Mexico-Tram à 638.

L'indécision persiste en valeurs de traction, qui font toutefois bonne contenance : c'est le cas pour les Métropolitains à 278 1/2, le Métro à 665 ; le Parisienne à 323 et les Rails Electriques à 105 1/2.

COMPTANT

L'activité n'a guère été considérable au comptant, où seules quelques valeurs dans certains groupes ont le privilège d'être traitées quotidiennement.

C'est le cas aux Banques pour l'Auxiliaire de la Bourse, la Banque de Bruxelles, la Nationale, les Outremer, la Caisse de Reports, le Crédit Anversois et la Part de Réserve.

La Caisse Générale de Reports et de Dépôts nous informe de ce qu'elle a bonifié à ses déposants en compte de quinzaine pour la période du 1er au 15 juin, un intérêt de 2.90 %, et que l'ensemble des opérations conclues comporte une somme de 297 millions de francs.

Les Chemins ont bonne allure, notamment les titres du Railway congolais, qui s'inscrivent en hausse importante.

Les cotations à réclamer en tramways sont toujours nombreuses.

On s'occupe des Belgrade, des Buenos-Ayres qui vont être introduites à la coulisse, des Mutuelle des Rosario, des Madrid et d'Espagne, des Odessa et des Financière de Transports.

Les Saratow cotent 36 en dividende.

Les quatre premiers du 1er exercice courant ont laissé à cette société une recette en augmentation de 134.118 fr., soit 15 % sur celle de la période correspondante de 1910.

Hausse de la dividende Rosario à 80.

La douzième semaine a laissé une recette en plus-value de 14.813 francs.

Les Sao-Paulo s'échangent à 910. Les recettes nettes des quatre premiers mois de 1911 atteignent 3.715.790 con., contre 3.[illegible].410 fr. pendant la même période de 1910.

Les cours affichés au compartiment des valeurs sidérurgiques ne présentent guère d'intérêt.

Quant au compartiment voisin, celui des charbonnages, il présente quelque animation.

Les résultats obtenus par la Société de Patience et Beaujonc lui permettent la répartition d'un dividende de 50 fr., et de doter le fonds de prévision de 300.000 francs.

A Tamines, la prochaine dépréciation sera de 35 fr., ce qui absorbera 280.000 francs.

Les affaires restent [illegible] en valeurs zinciféres, de même que en titres d'éclairage.

Parmi ces derniers, les échanges quotidiens ont favorisé l'Auxiliaire d'Entreprises, Electriques, les Electricité de Sofia et de Bulgarie, les Ordinaire Sambre-et-Meuse et les Eclairage du Centre à 33 pour la privilégiée et à 110.50 pour l'ordinaire à revenu variable.

Rappelons aux porteurs d'obligations à revenu variable de la Société d'Eclairage du Centre que c'est jusqu'au 1er juillet prochain qu'ils ont la faculté d'échanger leurs titres contre une obligation 3.90 % de la Société de Railways et d'Electricité, dans la proportion de quatre obligations à revenu variable pour une obligation 3.90 % Railways et Electricité.

Cette combinaison paraît très plus avantageuse, si l'on considère que quatre obligations à revenu variable à 110, soit 440 francs, donnent une obligation valeur nominale de 500 fr. 3.90 % [illegible] environ.

Il y a, en effet, un écart en faveur des obligations [illegible] de 60 fr. environ [illegible] de la valeur nominale.

En somme, on offre aux porteurs d'obligations à revenu variable de l'Eclairage du Centre une obligation [illegible] rapportant [illegible] et présentant de sérieuses garanties de sécurité.

Les valeurs congolaises ont été l'objet d'échanges suivis à des cours en progrès nouveau.

Il nous revient que la société Comptoir commercial congolais distribuera pour l'exercice clos fin décembre 1910 un dividende de 85 fr. par part entière ou de 17 francs par 1/5 de part.

FEUILLETON DU 5 JUIN. — N. 91

LE POUCE

par Léon SAZIE

J'éprouvai à cette idée une véritable angoisse, une sorte de terreur...

Si le poignard était empoisonné, Martin-Numa, à cette heure, malgré toute sa vaillance, malgré son courage, son énergie, était un homme mort...

Numa avait dû pétir dans des souffrances épouvantables... Oh ! c'était horrible ! Cette pensée seule me faisait mal, me torturait...

J'allais donc sortir pour me rendre chez Martin-Numa, prendre des nouvelles, quand Prosper, le fidèle Prosper, entra chez moi.

— Ah ! m'écria-je, allent-ils vivement, eh bien ?

— Le chef va bien ! Aussi bien que possible...

— Le coup de poignard ?

— Très profond... très grave !

— Pas empoisonnée, l'arme ?

— Non, heureusement !

— Ah ! je respire... Tant mieux ! C'est un bonheur. Je redoutais... ces gens qui assaisonnent les pommes, au dessert, de strychnine, sont capables de cirser leur poignard de curare...

— Non, me dit Prosper, il n'en est rien... Nous avons eu tous la même anxiété que vous, la même terreur, mais le chef qui sait tout, qui comprend tout, nous a tout de suite rassurés sur les suites de sa blessure. Ce poignard ne pouvait être empoisonné... Il vous a expliqué pourquoi.

— Pourquoi, Prosper ? Je suis curieux de savoir.

— Ces gaillards empoisonnent, il est vrai, parfois leur arme de traître... Mais ils ne le font qu'à bon escient... quand pour eux il ne peut y avoir, en retour, aucun risque au cours de l'assassinat.

Ils n'empoisonnent leurs armes que quand ils vont frapper par surprise, dans le flanc, en passant, dans le dos... par trahison !... Quand la victime, surprise, sera frappée à coup sûr... sans quelle puisse opposer de la résistance, se défendre, livrer bataille...

» Mais quand on ne sait comment se présentera l'assassinat, quand on risque le combat... dans ce cas, jamais l'arme n'est empoisonnée... Cela se comprend...

» En effet, il se peut qu'au cours de la lutte, le poignard se tourne contre celui qui le manie... un faux mouvement, un coup donné de travers, repoussé, paré, une main arrêtée, forcée... et celui qui allait frapper peut être blessé par sa propre arme... Or, si dans ce cas elle est empoisonnée, l'homme se tue lui-même... »

— Très juste.

— Hier, comme les malfaiteurs se doutaient que le chevalier se défendrait énergiquement, ils n'ont pas empoisonné leurs poignards... Martin-Numa, donc, avait raison de nous dire que sa blessure était tout simplement un coup de poignard... et qu'elle n'aurait pas d'autre conséquence que celle d'une plaie profonde et douloureuse à la cuisse...

— Tant mieux... Si vous saviez comme cela m'enlève de mon anxiété !...

— Le chef s'en est douté, c'est pour cela qu'il m'a donné l'ordre de venir vous rassurer...

— Ah ! merci !...

— Je dois vous dire, en même temps, que le chef vous recommande expressément de ne parler de tout ce qui s'est passé hier, à personne... personne... de n'en souffler mot même dans votre journal...

— Quel beau reportage, cependant...

— Il ne sera pas perdu...

— J'aurais été le seul à le donner...

— Vous serez encore tout à fait mêlés le premier, car le chef vous dira avant tout autre quand vous pourrez parler de cette nouvelle aventure...

— Bon ! Est-ce que je pourrai voir Martin-Numa, prendre de ses nouvelles ?

— Pas aujourd'hui...

— Pourquoi ?

— Le chef se fait soigner dans un hôpital. Il ne veut pas qu'on sache où... parce qu'il ne veut pas qu'on sache qu'il a pu être blessé...

— Je comprends...

— Si l'on vous voyait pénétrer dans cet hôpital... et vous savez qu'on vous suit... qu'on vous espionne aussi...

— Je sais... cette surveillance ne pourra maintenant que se resserrer... Par moi, de tout temps, on a voulu savoir ce que faisait... où se trouvait Martin-Numa...

— C'est très vrai...

— Aussi n'ai-je jamais fait que ce que m'indiquait Martin-Numa, pour ne pas le gêner dans ses opérations...

— C'est pour cela aussi qu'il m'a envoyé ce matin vous prévenir et vous donner de ses nouvelles. Si l'on vous voyait donc pénétrer dans l'hôpital où on le soigne, vous disais-je, immédiatement les ennemis se douteraient que le chef est frappé, malade... blessé... Et le chef ne veut pas qu'on sache cela... Non qu'il essaie de passer pour invulnérable, mais il veut que dans une opération comme celle-ci, on soit persuadé qu'il a été le maître incontestable... qu'il n'a pas uniquement triomphé... mais qu'il a pu vaincre sans lui-même être seulement touché... C'est un point d'amour-propre très compréhensible...

— Cependant, il ne peut rester longtemps à l'hôpital sans qu'on le sache... sans qu'on s'inquiète de sa disparition ?

— Aussi ne va-t-